

DÉLIBÉRATION DU 11 AVRIL 2023

COMMUNE DE MAING

CONCERNANT L'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

2022

Le réuni sous la présidence de M. Philippe BAUDRIN, maire,

Vu l'instruction M14

Vu les Budgets de l'exercice 2022 approuvés

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RÉSULTAT CA 2021	Exercice 2022	RÉSULTAT COMPTABLE CUMULE	RESTES À RÉALISER 2022	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RÉSULTAT
INVESTISSEMENT					
Dépenses		406 771,44 €		401 228,33 €	
Recettes		803 429,53 €		303 086,75 €	
RÉSULTAT	-457 853,45 €	396 658,09 €	-61 195,36 €	- 98 141,58 €	-159 336,94 €

FONCTIONNEMENT					
Dépenses		2 769 295,33 €			
Recettes		3 222 056,89 €			
RÉSULTAT	714 986,67 €	452 761,56 €	1 167 748,23 €		1 167 748,23 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCÉDENT GLOBAL CUMULE À AFFECTER	1167 748,23 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	159 336,94 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1008 411,29 €
Total affecté au c/ 1068 :	159 336,94 €
Déficit à reporter (ligne 002)	
Excédent à reporter (ligne 002)	1 008 411,29
Déficit investissement à reporter (ligne 001)	61 195,36
Excédent investissement à reporter (ligne 001)	

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits, et ont signés les membres présents.